

COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

DÉLIBÉRATION N° CB 17-02 DU 6 AVRIL 2017

RELATIVE À L'ELECTION D'UN REPRESENTANT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Le Comité de bassin Seine-Normandie,

Vu

- le Code de l'environnement, notamment ses articles L. 213-8 et R. 213.33 ;
- son règlement intérieur approuvé par la délibération n° CB 14-21 du 4 décembre 2014 ;
- le dossier du Comité de bassin Seine-Normandie du 6 avril 2017,

DÉLIBÈRE

Article unique :

Est élu membre du collège des collectivités du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie :

- M. BELL-LLOCH

La Secrétaire
du Comité de bassin


Patricia BLANC

Le Président
du Comité de bassin


François SAUVADET